CIF 2023 / Année 1 / 1er trimestre

**« Comment Dieu se manifeste-t-il à l’homme ? »**

**Cours n° 9 : 18 décembre 2023 / 20h-22h (visio)**

*La transmission-réception : « Tradition/traditio/paradosis »*

Lors de la séance passée (séance 8), après un parcours chronologique sur les modes de lecture des Écritures et un examen de la situation présente, je concluais avec ce commentaire de Paul Beauchamp :

« Quelqu’un a lu l’Écriture avant nous, [de sorte que] le Livre est relevé par une ‘vive voix’ qui sort et fait sortir du cercle de l’Écriture, non pas en ajoutant quelque chose mais en la transmettant, [c’est-à-dire] en la désignant comme Livre saint, en désignant ce qu’elle désigne et qui est le corps du Christ » (*Parler d’Écritures saintes*, Paris, Seuil, 1987, p. 43-44).

Ce commentaire introduit au thème de ce soir qui concerne la transmission. De même que la bonne Nouvelle (Évangile ; kérygme) n’atteint son auditeur que parce qu’elle est transmise par quelqu’un, de même pour les Écritures : il n’y a pas d’Écritures sans transmission-Tradition. La manière de penser le rapport entre Écriture et Tradition a été, en Occident, au centre du conflit au temps des Réformes.

**A. Recevoir les Écritures**

1. **Où et comment, pour les chrétiens aujourd’hui ?**

Penser le fait de « recevoir les Écritures » conduit à réfléchir au lieu liturgique comme lieu où les Écritures sont proclamées et commentées et deviennent « p(P)arole ».

**Le site liturgique est le premier lieu où recevoir les Écritures**

- Dans la liturgie dominicale, la « liturgie de la Parole » se compose de prières, lectures qui se répondent, encensement de l’évangéliaire, acclamation après la lecture, homélie suivi d’un *Amen*, Credo, prière universelle ; soit prière ; proclamation ; interprétation ; prière.

- Le lectionnaire organisé sur un cycle de 3 ans a « restauré une lecture de la Sainte Écriture plus abondante, plus variée » (*SC* 35).

- l’homélie est rigoureusement parlant l’actualisation de ce qui a été lu et sa proclamation comme p(P)arole pour l’assemblée rassemblée.

- En fait, toute la liturgie est imprégnée de l’Écriture : par ex. les paroles de la consécration sont directement prises de l’Écriture. La proclamation de l’Écriture a une place déterminante dans tous les sacrements, dans la liturgie des heures, etc.

- Cette place de la proclamation de l’Écriture a été actée par la réforme liturgique du concile Vatican II dans *Constitution sur la sainte liturgie, Sacrosanctum Concilium*, 1963, n° 24 :

« Dans la célébration de la liturgie, la Sainte Écriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes qu'on lit et que l'homélie explique, ainsi que les psaumes que l'on chante ; c'est sous son inspiration et dans son élan que les prières, les oraisons et les hymnes liturgiques ont jailli, et c'est d'elle que les actions et les symboles reçoivent leur signification. Aussi, pour procurer la restauration, le progrès et l'adaptation de la liturgie, il faut promouvoir ce goût savoureux et vivant de la Sainte Écriture dont témoigne la vénérable tradition des rites aussi bien orientaux qu'occidentaux ».

Un adage du Ve siècle affirme : « *lex orandi*, *lex credendi »* (la loi de la prière (est) la loi du croire)*.* La liturgie est le lieu théologique englobant de la foi : elle l’est non seulement dans la mesure où les expressions liturgiques et les expressions doctrinales doivent se correspondre, mais aussi parce que la liturgie actualise le mystère de la foi et est le lieu performatif par excellence.

**Autre lieu de réception, la théologie**: l’Ecriture est ressource première pour la théologie

« La théologie sacrée s'appuie sur la parole de Dieu écrite, inséparable de la sainte Tradition, comme sur un fondement permanent ; en elle aussi, elle se fortifie, s'affermit et se rajeunit toujours, tandis qu'elle scrute, sous la lumière de la foi, toute la vérité, qui se puise cachée dans le mystère du Christ. Les Saintes Écritures contiennent la parole de Dieu et, puisqu'elles sont inspirées, elles sont vraiment cette parole ; que l'étude de la Sainte Écriture soit donc pour la sacrée théologie comme son âme » (concile Vatican II, Constitution sur la révélation, *Dei Verbum* n° 24 qui renvoie à Léon XIII, *Encyclique Providentissimus Deus*, 1893).

1. **La constitution du Écritures a été un acte de réception et de Tradition**

a) Les Écrits apostoliques ont été écrits à partir de ce que les premiers chrétiens ont reçus. C’est la 2ème génération qui a écrit. Même Paul (qui est de la 1ère génération) précise avoir reçu le kérygme (1Co 15) et la tradition du « souper du Seigneur » (cf. 1Co 11, 23).

**Un cercle herméneutique :** entre ce qui est reçu (prédication de Jésus, kérygme chrétien, Évangile comme bonne Nouvelle à annoncer) et ce qui est écrit sous forme de lettres échangées et de paroles du Seigneur, il y a un double rapport. Extraits de Commission internationale Catholique-Luthérienne, *L’Évangile et l’Église, dit Rapport de Malte*, 1972 :

*« La prédication de Jésus et le kérygme chrétien primitif :*

- n° 16 : (Comment penser le) rapport existant entre l’annonce chrétienne primitive et la prédication de Jésus. (...En fait), la vie et la prédication de Jésus ne sont accessibles que par la voie de la tradition chrétienne primitive. (... on peut) affirmer que l’Évangile repose fondamentalement sur le témoignage pascal. Dans l’Évangile est transmis le salut que Dieu donne au monde dans le Christ Jésus, salut qui reçoit de l’Esprit-Saint son actualisation. L’Évangile en tant qu’annonce de l’événement qui sauve est, pour cette raison, lui-même événement qui sauve.

- n° 17 : Dès l’origine, l’Évangile de Jésus-Christ a été objet de tradition (cf. *1Co* 15,3 ; *1Co* 11,2.23 ; *Lc* 1,2). C’est à l’annonce de l’Évangile et pour son service qu’on doit la genèse des écrits appelés plus tard le Nouveau Testament. Il en résulte que **l’ancienne querelle théologique relative au rapport entre Écriture et Tradition** se pose de façon nouvelle. On ne peut plus opposer d’une façon qui les exclut l’une de l’autre : l’Écriture et la Tradition, puisque le Nouveau Testament est lui-même un produit de la Tradition chrétienne primitive. Cependant, comme témoin de la tradition fondamentale, il revient à l’Écriture de servir de norme pour toute la tradition ultérieure de l’Église (cf. Vatican II, *Dei verbum*, n° 10 et 24) ».

b) Les premiers chrétiens ont également reçu les « Écritures » juives : **Torah, Prophètes, Écrits**, (Lc 24), un ensemble qui deviendra plus tard pour nous « l’Ancien Testament ». A partir du choix par Dieu d’un peuple avec qui Il a fait alliance (Abraham, Moïse, les prophètes, etc.) pour se révéler Lui-même comme Dieu unique, de sorte que « l’économie du salut (...) apparaît dans les (Écritures) comme la vraie Parole de Dieu » (*DV* 14), on peut tenir que ces livres sont « les témoins d'une véritable pédagogie divine » (*DV* 15). Ils font partie, pour les chrétiens, de la révélation et ils ne sont pas remplaçables par d’autres sources religieuses anciennes et traditionnelles.

c) La réflexion chrétienne (Irénée de Lyon, Augustin, Cyrille de Jérusalem, Théodore de Mopsuete, etc.) a cherché à exprimer **le rapport et l’unité des deux** « alliances/testaments », ce qui explique que le refus de l’AT (Marcion dans les années 160) ait été condamné par la grande Église (cf. *Dei Verbum* 16 déjà cité).

Le rapport entre Écriture et Tradition se caractérise par un « cercle herméneutique ». La formule « **l’Écriture DANS la Tradition**» cherche à exprimer au mieux ce rapport. Une telle formule se distingue d’une compréhension chronologisante : il y aurait l’Écriture et ensuite des commentaires (traditions), comme d’une opposition : ou bien l’Écriture ou bien la Tradition, avec le sous-entendu que la seconde dégraderait la première. Le rapport entre Tradition et Écriture ainsi posé permet de dépasser les controverses développées au temps des Réformes.

**B. Recevoir et transmettre : un geste chrétien**

1. **Recevoir : une structure anthropologique fondamentale**

Extrait de Flemming Fleinert-Jensen, « Qu’as-tu que tu n’aies reçu ? », in *Entre l’effort et la grâce. Essai sur la justification de l’homme*, Paris, Cerf-COE, 2005, p. 107-125 (ici p. 107-111).

« Toute existence humaine tourne autour de deux axes fondamentaux : le recevoir et l’agir. (...) personne ne peut agir sans avoir d’abord reçu. (... Ce sont) des phénomènes que chacun habite, avant de s’en rendre compte, tels que famille, langue, culture, histoire, nature, corps, et qui constituent (le) tissu humain d’où émergeront les actes. Ces éléments de base sont *donnés,* (c’est-à-dire) qu’ils sont reçus (sans résulter d’un effort de l’homme) ; qu’ils sont gratuits (mot dont la racine latine est *gratia,* grâce) ; qu’ils renvoient à ce dont chacun bénéficie pour vivre (ce qui favorise son intégration dans la vie, allusion à un autre mot latin, celui de *favor,* bienveillance).

(... Notons) que ces appartenances universelles ne relèvent pas du domaine de l’éthique car personne (dans les conditions habituelles) ne choisit ni sa famille, ni sa langue, ni sa condition culturelle, ni son propre corps, ni la nature dans laquelle il vit. (Elles) sont données (...et) la responsabilité individuelle, qui déclenche le jugement éthique, n’arrive qu’après, avec (leur) utilisation.

(Ainsi,) l’importance du *recevoir* comme condition fondamentale de l’existence se manifeste dès la naissance, dans le don de la vie. (...) Parmi les choses gratuitement reçues, la langue que les parents ont reçue de leurs parents et qu’ils transmettent, inscrit chacun dans une longue histoire. (...) La langue, comme l’histoire et la culture, sont des données formées par d’autres que nous. (...) Aucun rapport critique à leur égard ne peut changer le fait qu’elles sont d’abord données.

(... Or, quand nous ne les reconnaissons pas pour ce qu’elles sont, à savoir ‘données’), nous risquons d’être soumis à la tyrannie de nos performances et à l’illusion que le sens de l’existence dépend principalement de ce que nous sommes capables de faire (...). En fait, ce que nous recevons est plus fondamental que ce que nous faisons. La *vita activa* émerge d’une *vita passiva* ; ce que Paul résume en interpelant les chrétiens de Corinthe agités en plusieurs factions et s’enorgueillissant de leur appartenance à l’une ou l’autre autorité : ‘Qu’as-tu que tu n’aies reçu ?’ ».

1. **Au cœur de la bonne Nouvelle : Le salut n’est ni conquis ni mérité, il est un don gratuit à recevoir**

Fédération luthérienne mondiale et Église catholique, *Déclaration commune sur la doctrine de la justification,* 1999 *(DCDJ),* nouvelle traduction œcuménique et commentaires (Brigitte Cholvy, Frédéric Chavel, Michel Stavrou), Paris, Salvator, 2020, chapitre 3, « La compréhension commune de la justification », § 15 à 18, p. 52-54 :

15. Dans la foi, nous tenons ensemble que la justification est l’œuvre du Dieu trinitaire. Le Père a envoyé son Fils dans le monde en vue de sauver les pécheurs. Le fondement et le préalable de la justification sont l’incarnation, la mort et la résurrection de Christ. De ce fait, la justification signifie que le Christ lui-même est notre justice, à laquelle nous participons par l’Esprit Saint selon la volonté du Père. Nous confessons ensemble : c’est seulement par la grâce, dans la foi en l’œuvre salvatrice du Christ, et non en raison d’un quelconque mérite de notre part, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l’Esprit Saint qui renouvelle nos cœurs, tandis qu’il nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes.

16. Tous les gens sont appelés par Dieu au salut en Christ. C’est seulement par le Christ que nous sommes justifiés lorsque nous recevons ce salut dans la foi. La foi elle-même est don de Dieu par le Saint-Esprit (...)

17. (...) nous ne devons notre vie nouvelle qu’à la miséricorde qui nous pardonne et nous renouvelle, une miséricorde que Dieu nous offre comme un don et que nous recevons dans la foi sans jamais pouvoir la mériter d’aucune manière.

18 (...). Luthériens et catholiques partagent le même but : confesser partout le Christ, placer en lui seul leur confiance car il est l’unique Médiateur (*1 Tm* 2, 5s.) par qui Dieu se donne lui-même dans l’Esprit Saint et dispense ses dons renouvelants. »

1. **Ce qu’on reçoit et ce qu’on transmet**

cf. Commission Théologique Internationale (CTI), *L’interprétation des dogmes*, 1989.

*Un vocabulaire particulier a été fixé concernant :*

- le geste lui-même : *paradosis* (en grec), *traditio* (en latin), la Tradition (l’habitude en français est d’utiliser la majuscule pour la distinguer « des traditions »),

- ceux qui transmettent : les *tradentes*,

- ce qui est transmis : le *traditum*.

*Le geste : paradosis, traditio :*

Il trouve son origineet son sens dans « la communication que le Père fait de Lui-même par le *Logos* (Verbe) dans le Saint-Esprit » ; le fondement est donc trinitaire.

*Les tradentes :*

a) Le Saint-Esprit répandu est l’acteur premier, Celui qui ne parle pas, mais fait parler.

b) Les apôtres qui sont les colonnes de la foi (*1Tm* 6,20 ; *2Tm* 1,14 : « Garde le bon dépôt »), dans la mesure où eux seuls ont pu faire le lien entre le Crucifié et le Ressuscité ; on parle donc de la « Tradition apostolique » et de l’apostolicité de la foi.

c) Le magistère :

« Le Magistère de l’Église auquel a été confiée l’interprétation authentique de la Parole de Dieu, écrite et transmise par la Tradition, exerce son mandat au nom de Jésus-Christ et avec l’assistance du Saint-Esprit [*DV* 10]. Sa mission ne consiste pas seulement à ratifier ou à confirmer, à la manière d’un ‘notaire’ suprême, le processus d’interprétation dans l’Église. Le Magistère doit aussi le stimuler, l’accompagner, le guider et, pour autant que ce processus parvienne à un terme positif, lui donner par sa validation officielle une autorité objective qui oblige universellement ».

Dans le magistère, les conciles ont une place tout à fait particulière.

d) Les communautés qui attestent de leur communion et donc de leur catholicité dans leur confession de foi commune ; on parle du *sensus fidei* :

« Nous sommes tous *disciples-missionnaires*. Dans tous les baptisés, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l’Esprit qui incite à évangéliser. Le Peuple de Dieu est saint à cause de cette onction qui le rend infaillible “*in credendo*”. Cela signifie que, quand il croit, il ne se trompe pas, même s’il ne trouve pas les paroles pour exprimer sa foi. L’Esprit le guide dans la vérité et le conduit au salut (cf. Vatican II, *Lumen gentium* 12). Comme faisant partie de son mystère d’amour pour l’humanité, Dieu dote la totalité des fidèles d’un instinct de la foi – le *sensus fidei* – qui les aide à discerner ce qui vient réellement de Dieu. (...) », Pape François, *Exhortation apostolique Evangelii Gaudium*, 2013, n° 119.

*Qu’est-ce qui est à recevoir et transmettre ? Qu’est-ce que le traditum ?*

Le contenu transmis a des formes variées, qui d’ailleurs ne s’annulent pas l’une l’autre. C’est aussi bien, la bonne Nouvelle (Dieu s’est réconcilié les hommes et le monde par son Fils), le kérygme (celui qui était mort, il est vivant : Dieu l’a ressuscité et il est apparu à ses témoins), les credos (la forme trinitaire de la foi), le message de la grâce (Dieu justifie par grâce), le sens de la réalité (la finalité eschatologique de la vie et du monde) et aussi le culte, la doctrine, le symboles de foi, les dogmes, le dépôt de la foi (*depositum fidei*), et toutes les pratiques et la vie de l’Église (notamment la diaconie).

L*e cas de la doctrine et des dogmes :*

« Au sein de ce qu’est la *paradosis* ecclésiale, on entend par ‘dogme’ au sens large, le **témoignage doctrinal de l’Église**, ayant force d’obligation, à la vérité salvifique de Dieu promise dans l’Ancien Testament, révélée d’une façon définitive et dans sa plénitude par Jésus-Christ, et demeurant présente dans l’Église par le Saint-Esprit. Dans le Nouveau Testament, **cette composante doctrinale appartient à la prédication de la foi** dès les origines. Jésus lui-même s’est présenté comme un docteur (Rabbi) et c’est ainsi qu’on s’est adressé à lui. Lui-même enseignait et envoya ses disciples **enseigner** [Mt 28, 20]. Dans les premières communautés, il existait des docteurs [Rm 12,7 ; 1 Co 12,28 ; Ep 4,11]. Un mode d’enseignement spécial (catéchèse) apparaît avoir accompagné très tôt la *paradosis* concernant le baptême [Rm 6,17]. L’importance de **l’enseignement** ressort plus clairement encore dans les écrits apostoliques plus tardifs [1 Tm 1, 10 ; 2 Tm 4, 2 ; Tt 1, 9] ».

**4. Les manières de recevoir et de transmettre**

Le pape Jean XXIII à l’ouverture du concile Vatican II le 11 octobre 1962 « a attiré l’attention sur la distinction entre, d’une part, le fonds immuable de la foi, le ***depositum fidei****,* c’est-à-dire le dépôt de la foi, et, d’autre part, ses **modes d’expression**. Cela signifie que l’enseignement de l’Église, conservant toujours le même sens et le même contenu, doit être transmis aux hommes d’une manière vivante et qui corresponde aux exigences de leur temps [cf. *Gaudium et Spes*, n° 62].

Quelques caractères de ces manières de faire/art de faire :

La conscience d’être inséré dans une **histoire de réception-transmission**: rappel des refs. à *1Co* 11 et 15 et rappel des quatre niveaux emboités du Préambule de *Dei verbum* (le texte de *1Jn* et ses lecteurs premiers ; l’auteur de *1Jn* et les Pères conciliaires ; les Pères conciliaires et les lecteurs catholiques de *DV*; les catholiques, fidèles comme évêques, et le monde).

Cette insertion dans l’histoire de l’acte de réception-transmission **donne sa réalité** à ce qui est transmis, y compris l’auto-communication de Dieu lui-même (cf. « la Révélation n’existe pas en dehors de sa réception historique (*paradosis*)... qui est finalement ‘la seule trace de son origine divine’ » ; Ch. Theobald, *La révélation... tout simplement*, Paris, Les Éditions de l’Atelier-Les Éditions ouvrières, 2001, p. 224).

Le modèle de communication, qui s’enracine dans l’historicité de cette réception-transmission, a une visée précise : il s’agit d’exprimer le « **caractère vivifiant » de ce qui est transmis ; une foi féconde fondée sur la force vivifiante du message du Christ.**

« Dans le processus historique (de transmission), l’Église n’ajoute rien de nouveau *(non nova)* à l’Évangile, mais elle annonce la nouveauté du Christ d’une façon toujours nouvelle *(noviter)*». Puisque le contenu de la foi a été transmis une fois pour toutes (Jude 3), l’Église est liée de façon permanente à l’héritage des Apôtres. Par conséquent, **l’apostolicité** est un critère essentiel.

Le critère fondamental est la cohérence qui est assurée par le fait que **Jésus-Christ** est le centre de la révélation. La **catholicité**, c’est-à-dire l’accord au sein de la *communio* de l’Église sur la doctrine et la foi constitue un signe pour la reconnaître.